



Quel tribunal saisir suite a grave accident du travail?

Par **lebigman40**, le **24/09/2008** à **15:58**

Désolé j ai fait une mauvaise manip donc je termine. J ai des photos sur lesquelles on voit qu il y a eu manquement grave a la sécurité ce qui a provoqué mon accident. Je désire faire reconnaître la faute inexcusable de mon employeur et désire percevoir des indemnités a hauteur de mon handicap et des problemes financiers que cet accident m a causés. Dois je saisir le TASS? ou dois je porter plainte? Quel est la meilleure solution pour une reconnaissance réelle des problemes que cet accident m a causé et me causera a l avenir? J ai 30 ans il va falloir que j apprenne un métier non manuel etc... etc... Je ne sais vraiment pas quelle solution choisir aidez moi svp. Merci.